

Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 1^{er} décembre 2023

N/Réf. : PB/LB/DB/23-0146

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

Jeudi 7 décembre 2023 à 18 h 30

(Émargement à partir de 18 h 15)

À la Salle Polyvalente d'Ancy-le-Franc (59, grande Rue)

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 20 octobre 2023
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Élection d'un-e vice-président-e
- Désignation d'un-e délégué-e du SMBVA au CNAS
- Modification du représentant suppléant du SMBVA au GIP Territoires Numériques BFC
- Modification statutaire relative à la transformation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon en Etablissement Public d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (EPAGE) de l'Armançon
- Adhésion à l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries

GEMAPI

- Acquisition de terrains dans le cadre des travaux de restauration hydromorphologique et de création de Champs d'Inondation Contrôlée
- Partenariat entre le SMBVA et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
- Partenariat entre le SMBVA et la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- Maitrise d'œuvre réalisée en régie

RESSOURCES HUMAINES

- Contrat d'assurance des risques statutaires
- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

FINANCES

- Budget Primitif 2024
- Cotisations 2024

QUESTIONS DIVERSES

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

P.J. : - Pouvoir,

- Compte-rendu du Comité Syndical du 20 octobre 2023,
- Note de présentation et ses annexes.

